PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail *Démocratie *Paix

DECRET N° 84/250 /S.G.G. du 19/3/84

Portant nomination de Monsieur SAMBA Jean-Jacques, en qualité de Directeur des Etudes des Prix.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980, portant amen de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u le Décret n°82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant attributions des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n°82/251 du 24 Mars 1982, portant attri tions et réorganisation du Ministère du Commerce ;

(/u le Décret n°83/831 du 20 Juillet 1983, portant créat de la Direction des Etudes des Prix ;

(/u le Décret n°82/595 du 18 Juin 1982 fixant les Inde allouées aux titulaires de certains Postes Administratifs ;

(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nominati Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980, portant nom tion des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au Déc n°80/644 susvisé ;

(/u le Décret n°83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d Membre du Conseil des Ministres ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur SAMBA Jean-Jacques, Administrateur des SA 3ème échelon, est nommé Directeur des Etudes des Prix au Secréta Général au Commerce.

.../...

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent Décret.

ARTICLE 3.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 19 Mars 1984

PAR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Commerce,

ELENGA-NGAPORO.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-